



HAL
open science

Quand le terme entre en vulgarisation

Valérie Delavigne

► **To cite this version:**

Valérie Delavigne. Quand le terme entre en vulgarisation. Terminologie et Intelligence artificielle, 2003, Strasbourg, France. p. 80-91. hal-00920636

HAL Id: hal-00920636

<https://hal.science/hal-00920636>

Submitted on 18 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand le terme entre en vulgarisation

Valérie Delavigne

UMR CNRS Dyalang 6065

Le Bourg

76190 Ecretteville les Baons

valerie.delavigne@normandnet.fr

Résumé

La question du terme, devenue classique en terminologie, est réexaminée ici par rapport à des textes réputés « non spécialisés » destinés au « grand public ». Les réflexions que nous proposons s'appuient sur des travaux linguistiques menés sur des discours de vulgarisation. Nous évoquons l'intérêt de prendre en compte ce type de textes pour une étude terminologique ou la construction de certains produits terminologiques.

Introduction

La question du terme, devenue incontournable en terminologie, a été l'objet de nombreuses discussions¹. Nous réexaminons ici cette question en nous intéressant spécifiquement à des textes réputés « non spécialisés » (donc non pertinents d'un point de vue terminologique ?) car destinés au « grand public ». Que devient le terme lorsqu'il entre en vulgarisation ? Est-il encore un terme ou s'est-il, par quelque étrange alchimie, dissous en simple lexie ? Comment est-il utilisé ? Peut-on en tirer des éléments pour la constitution de produits terminologiques ?

Dans une première partie, nous suivons un parcours définitoire de la notion de vulgarisation. Nous tentons de cerner la place des discours de vulgarisation dans l'ensemble des discours spécialisés. Dans une deuxième partie, nous exposons la problématique du terme dans les corpus de vulgarisation et les analyses linguistiques menées sur ces discours. Une troisième partie présente l'intérêt que présentent les discours de vulgarisation pour certaines pratiques terminologiques.

1. Discours spécialisés, discours de vulgarisation

La vulgarisation n'est traditionnellement pas un objet d'étude pour le terminologue. La raison tient en un soupçon, celui selon lequel dans ces discours, le terme n'en serait plus un. Dès lors, il ne semble pas légitime de s'intéresser à ce type de textes. Ils sont donc le plus souvent écartés des corpus terminologiques.

Cependant, à partir du moment où l'on s'attache à décrire la réalité des usages des terminologies, on ne peut limiter l'analyse aux discours produits et destinés à des cercles étroits de « spécialistes ». Les termes ne s'arrêtent pas aux seules communications entre pairs,

¹ Cf. par exemple Rey 1979, Gaudin 1993, Rastier 1995, Slodzian 1994, 1995.

mais *circulent*, que ce soit vers d'autres « spécialistes » (discours d'interface) ou des « non-spécialistes » (discours de vulgarisation ou autres).

1.1. *Quelle(s) définition(s) pour la vulgarisation ?*

Le discours de vulgarisation n'est pas un objet qui se laisse appréhender d'emblée. Examinons tout d'abord la façon dont on peut le circonscrire. Les propos de Daniel Jacobi et Bernard Schiele restent d'actualité :

Il n'existe pas de théorie de la vulgarisation au sens strict du terme, mais un ensemble de travaux convergents qui délimitent un champ. (1988 : 12-13)

Une exploration des travaux linguistiques menés sur le sujet montre que les définitions sont le plus souvent fondées sur des critères externes, typifiant les discours selon des traits extralinguistiques. Il règne un certain consensus en linguistique autour de cette définition « externe » de la vulgarisation. Celle que l'on peut lire sous la plume de Jacqueline Authier est représentative :

La vulgarisation scientifique (désormais V.S.) est classiquement considérée comme une activité de diffusion, vers *l'extérieur*, de connaissances scientifiques déjà produites et circulant à *l'intérieur* d'une communauté plus restreinte ; cette diffusion se fait hors de l'institution scolaire-universitaire et ne vise pas à former des spécialistes, c'est-à-dire à étendre la communauté d'origine (1982 : 34)

Les dimensions évoquées sont de nature sociale, sans mettre en œuvre de critères formels. Seules les « connaissances scientifiques » sont convoquées, gommant d'autres aspects de la connaissance, notamment les connaissances techniques. Il est courant de voir ainsi la vulgarisation réduite à la seule vulgarisation « scientifique ».

Certaines définitions s'appuient sur le support de diffusion choisi. D'autres encore caractérisent la vulgarisation avec la notion de « public visé ». C'est le cas de Daniel Jacobi qui identifie la vulgarisation à un secteur particulier de l'édition à destination d'un grand nombre d'interlocuteurs non-spécialistes. Si c'est pour le coup réduire la vulgarisation à ses aspects écrits, ce qui est contestable, cette perspective met en évidence le fait que la notion de public visé est centrale pour définir les pratiques vulgarisatrices.

Pendant, caractériser le discours de vulgarisation par rapport au discours scientifique en se fondant seulement sur la notion de public visé peut être également discutable. Dans cette optique, le discours de vulgarisation ne serait qu'une sorte de discours scientifique édulcoré, un discours scientifique pour « mal-comprenants ». Louis Guespin le soulignait : opposer discours scientifique et discours de vulgarisation, c'est dresser un discours pur face à un discours impur. Si l'on considère seulement le public visé, dans quelle mesure peut-on établir qu'il existe un discours destiné spécifiquement aux scientifiques et un autre au public ?

Tout simplement, comment définir l'interaction de deux ou trois scientifiques « purs » qui ont à côté d'eux un stagiaire étudiant, dans le même labo ? Ou quand ces mêmes « purs » présentent leur projet au CNRS ou à un ministère ? (Guespin 1991 : 66)

C'est en effet faire fi de la diversité et de l'extrême hétérogénéité des publics et négliger l'impureté constante des discours. Le problème de ces caractérisations est qu'elles ne prennent en compte que des interactions idéalisées, et non la *variété* extrême des discours et des publics.

Il faut donc constater l'absence de critères réellement construits pour définir l'objet

Quand le terme entre en vulgarisation

vulgarisation. Celui-ci « résiste, sous quelque angle qu'on l'aborde, à toute simplification » (Mortureux 1988 : 118), ce qui n'est pas sans soulever nombre de difficultés méthodologiques.

1.2. Les discours spécialisés : un continuum

Certains auteurs prennent d'autres directions et, plutôt que de définir la vulgarisation de façon positive, tentent une approche par contraste. C'est le cas d'Anne-Marie Loffler-Laurian qui, soulignant avec pertinence la variété des discours couramment désignés par « discours scientifiques », en propose une classification constituée de six catégories. Cette typologie est établie selon des critères externes de similarité fondés sur le modèle de la communication de Jakobson (nature de l'émetteur - nature du récepteur - nature du support du message) :

- discours scientifique spécialisé ;
- discours de semi-vulgarisation scientifique ;
- discours de vulgarisation scientifique (rapprochés des discours pédagogiques des lycées et collèges) ;
- discours scientifique pédagogique ;
- discours de type mémoire ou thèse ;
- discours scientifique officiel (Loffler-Laurian 1983 : 10-12).

Un intérêt de ces travaux tient dans le fait que les discours de vulgarisation sont intégrés au sein d'autres discours, ici scientifiques. Parler de « discours de vulgarisation » semble alors induire une typologie des discours.

Mais les frontières ne sont-elles pas trop tranchées ? Et faut-il parler de « typologie » ou de « topologie » ? Jean-Claude Beacco propose de se détacher d'un positivisme classificatoire pour envisager plutôt un « espace topologique » ou un « ensemble topographique » (cf. Beacco 1999 et 2000, Beacco et Moirand 1995). Mettre ainsi à profit la métaphore spatiale n'est pas dénué d'intérêt dans la mesure où elle renouvelle la réflexion sur l'opposition intériorité vs extériorité des communautés discursives.

Dans ce cadre, les discours de vulgarisation prennent place dans la masse des formes extrêmement diversifiées produites vers l'extérieur des communautés spécialisées. Ils constituent un en-dehors de la science et de la technologie, tout en utilisant les connaissances produites dans des communautés spécifiques. Comme le souligne Daniel Jacobi :

Il n'y a pas d'un côté un discours scientifique source, discours incompréhensible par le public moyen et de l'autre un discours second, reformulation et paraphrase du premier destiné au plus grand nombre, mais un *continuum*, dans lequel les scripteurs, leurs textes et leurs diverses intentions se mêlent intimement. (1986 : 22. C'est nous qui soulignons)

Plutôt que de tracer des frontières, replacer la vulgarisation dans l'ensemble des discours semble plus opératoire. Cela permet de mettre l'accent sur le fait que ce qui se réclame de la vulgarisation n'en est pas toujours, de même que certains discours qui ne se prétendent pas vulgarisateurs le sont dans les faits. Il s'agit toujours d'un continuum.

Cependant, adhérer à la vision du continuum n'est nullement considérer un axe orienté et hiérarchisé sur lequel viendraient prendre place des « discours purs » au sommet et la diversité des discours vulgarisés répartis quelque part plus bas. Que serait-ce d'ailleurs qu'un discours « pur » ? Un discours spécialisé ? A partir de quand décide-t-on qu'un discours est « spécialisé » ? Jusqu'où est-il « spécialisé » ? Quels sont les critères qui permettent de le décréter « spécialisé » ? Louis Guespin y insistait : « La science, comme la technologie, *est*

essentiellement faite d'interactions impures » (1991 : 65).

On ne peut que constater le flou de la notion de spécialisation et remarquer son caractère fortement segmenté aujourd'hui (un « spécialiste » est toujours un spécialiste *de* quelque chose) qui, en outre, comporte des degrés, des niveaux. La perspective du continuum est plus à même de refléter la réalité des discours circulants.

1.3. Hétérogénéité des discours de vulgarisation

La vulgarisation s'inscrit donc dans la diversité des discours spécialisés. Mais c'est un type de discours lui-même diversifié, composite et protéiforme. Jean-Claude Beacco met le doigt sur la multiplicité des configurations de la vulgarisation, qui devient « insaisissable comme écriture et comme genre discursif si l'on veut bien considérer la multiplicité de ses formes en présence » (2000 : 23). Dès lors que l'on sort du modèle canonique des revues de vulgarisation, les lieux de vulgarisation sont nombreux et une masse de « produits intermédiaires » (Jacobi 1986 : 172) coexistent.

Les formes de communication que l'on peut ranger sous la bannière de la vulgarisation sont nombreuses. Elles rassemblent une pluralité de discours qui s'entrecroisent et qui ne sont pas toujours immédiatement identifiables comme telles. Plutôt que de tenter artificiellement de rassembler la vulgarisation dans une vision unitaire, mettre l'accent sur la continuité entre les différents discours permet de penser des questions de voisinage, de proximité, de contact, et le continuum existant entre l'article d'une revue scientifique, la conférence orale, le rapport d'activité, la note technique adressée au chef de service, l'article paru dans *Sciences & avenir*, l'article de presse dans un hebdomadaire, l'explication orale à un confrère d'une discipline voisine, la brochure d'information, etc. On peut adjoindre à ces listes les énoncés non institutionnalisés comme le simple fait d'expliquer son activité à quelqu'un d'autre qu'à un pair.

Or c'est là une activité discursive bien souvent rendue nécessaire par une interdisciplinarité croissante. La collaboration d'experts d'origines diverses engage des partages de compétences et des négociations discursives qui ne sont pas sans rapport avec la problématique de la vulgarisation.

Il s'agit donc plutôt d'inscrire les différentes productions discursives dans un ensemble à plusieurs dimensions, configurées chacune par leurs conditions de production, de circulation et de réception. Dans ce cadre, les discours de vulgarisation se laissent définir par les traits suivants :

- des discours destinés à un public hétérogène, qui mêle spécialistes et non-spécialistes, aux attentes multiples et aux connaissances variables ;
- des auteurs variés, tout aussi souvent journalistes que membres d'autres communautés ;
- des connaissances de nature diverse qui ne s'énoncent pas dans les termes habituels ;
- des supports et des interactions diversifiés ;
- une diffusion sans évaluation institutionnelle, trait distinctif qui démarque la vulgarisation d'autres types de discours de transmission de connaissances.

Ces dimensions permettent de caractériser les discours de vulgarisation sans les réduire à une vulgarisation prototypique (type *Science & vie* ou *Sciences et Avenir*), qui ne correspond qu'à quelques-unes des formes de la vulgarisation. La vulgarisation s'insère dans les champs bien plus vastes de la science, de la technique et de la technologie. Une définition ainsi élargie

Quand le terme entre en vulgarisation

permet de mieux appréhender la réalité des discours. Ce n'est pas faire fi des particularités des discours de vulgarisation ; c'est au contraire les intégrer au sein du continuum dont ils tirent leur spécificité et leur altérité.

2. Le terme dans les discours de vulgarisation

Une des spécificités des discours de vulgarisation tient à l'usage particulier qui est fait des termes. La vulgarisation est fondée sur un pari : celui de la dissolution discursive du jargon technique. Paradoxalement, ce jargon lui est nécessaire (sans jargon, où serait la nécessité de la vulgarisation ?) et confère aux discours de vulgarisation une certaine légitimité :

Un discours de V.S. qui prétendrait l'ignorer, en passant sous silence toute référence à la terminologie, paraîtrait sans doute peu « fiable ». (Mortureux 1988 : 145)

La question du terme en vulgarisation est inséparable de celle du terme dans les discours spécialisés. D'un point de vue linguistique, qu'est-ce qu'un « terme » ? En quoi se distingue-t-il des autres vocables ? Y a-t-il des marques linguistiques ou discursives qui permettent de le spécifier ? A-t-il un fonctionnement sémantique, syntaxique, discursif particulier qui différerait des autres unités en discours ? Toutes ces questions, fondées sur l'opposition terme *vs* mot, restent en suspens. Récurrentes en terminologie, elles sont moins souvent posées par les linguistes. A consulter certains auteurs, il semblerait que toute la lumière soit faite sur ce qu'est un terme. Or la chose semble loin d'être claire. Notre propos n'est pas ici de revenir sur une théorie du terme, mais de pointer certains faits pertinents pour une analyse terminologique des discours de vulgarisation.

2.1. Le terme : *notion ou concept* ?

D'un point de vue linguistique, il n'existe pas de mots qui seraient spécialisés par nature et d'autres non. Dans ces conditions, la notion de terme semble se dissoudre complètement. Faut-il alors conclure à son aporie et la déclarer non pertinente ?

Tout locuteur est intuitivement capable au sein de discours spécialisés ou vulgarisés de distinguer des « termes », même si les choix sont susceptibles de variation. Nous sommes là à un niveau préthéorique. C'est néanmoins le symptôme d'un « événement » linguistique à décrire. Il existerait donc empiriquement des termes, ce que l'élaboration de produits terminologiques comme les dictionnaires spécialisés, lexiques, glossaires, index, thésaurus ou ontologie... en somme toute l'activité terminologique, mais aussi toute l'activité vulgarisatrice tendent à montrer.

Cependant, peut-on constituer ce fait empirique en preuve théorique ? Isoler mécaniquement des unités dans l'ensemble d'autres unités qui constituent les discours ne constitue aucunement une preuve de l'existence de termes. Si l'on souhaite démontrer que le terme a un statut spécifique au sein du système de la langue, il faut alors découvrir et énoncer un ensemble de caractéristiques intrinsèques qui vont montrer en quoi ce signe se distingue des autres signes de la langue. Ces traits devront être des traits *linguistiques*, et non extralinguistiques du type « appartenance à un domaine » ou « spécialisation ». Il y a donc là quelque chose dont l'intuition se saisit, mais qui semble rétif à la théorisation. Ce n'est pas faute de tentatives diverses.

Dans l'état actuel des choses, il est bien difficile d'établir une définition positive du terme et de lui accorder un statut de concept épistémologique, contrairement à ce que soutiennent certains auteurs. Il semble plutôt que le concept de « terme » reste à construire et qu'il

nécessite de plus larges descriptions.

L'aporie de l'approche logiciste du terme figé dans son domaine et dans sa définition a été maintes fois développée (cf. Gaudin 1993 par exemple). Le tournant de la terminologie vers une approche textuelle a montré l'inefficacité de déterminer des termes *a priori* (cf. Bourigault et Slodzian 1999, Slodzian 2000). Ce cadre renouvelé permet de montrer que ces questions sont à repenser à partir des discours : il est plus opératoire de dégager les termes des discours en se fondant sur diverses hypothèses morphosyntaxiques ou sémantiques, plutôt que les considérer comme des étiquettes de concepts déjà-là. L'approche textuelle, qui considère le terme comme une unité lexicale au signifié normé par des pratiques discursives, se montre plus pertinente eu égard aux pratiques terminologiques et permet de faire émerger des questions longtemps occultées par une certaine terminologie, comme la variation.

La spécialisation n'étant pas inscrite en langue, le terme peut alors être vu comme un signe qui ne devient tel que par décision du locuteur ou de l'analyste, qui le juge pertinent pour un savoir, un système de connaissances, une pratique. La différence avec les autres lexies réside alors dans son *statut*, reconnu par les énonciateurs, statut qui se manifeste dans le discours par des marques repérables.

2.2. Le terme dans les discours de vulgarisation

Selon certains auteurs, dès lors que l'on sortirait des discours strictement spécialisés, un terme cesserait d'être un terme. Autrement dit, nous n'aurions plus vraiment affaire à des termes dans les discours de vulgarisation. Ce point de vue est à mettre en relation avec le modèle sous-jacent que ces auteurs ont du terme.

Les linguistes qui se sont intéressées aux discours spécialisés ou aux discours de vulgarisation envisagent couramment le terme comme une dénomination, un « mot juste » (Mortureux 1994a : 4). Cette problématique est liée au modèle sémantique sous-jacent, à savoir une sémantique référentielle : le mot propre est une *dénomination*, au sens de Kleiber (1984), codée dans le lexique. La dénomination est instaurée par un acte préalable ou une habitude associative, contrairement à la désignation qui ne nécessite pas de relation préalable et est un événement de discours.

Cependant, d'un point de vue sociolinguistique, la frontière entre désignation et dénomination est floue. Existe-t-il un mot « juste » hors d'une situation de communication particulière ? Le statut de terme est sujet à variation, variation qui peut être de divers ordres. La variation diachronique est la plus flagrante : en fonction de l'état de conceptualisation, les terminologies se succèdent. La problématique du mot juste se déplace également en fonction des situations de communication, des objectifs de recueil des terminologies, des usages et des normes en vigueur...

S'il fonctionne bien sur certains types de corpus, le maniement d'une telle théorie est parfois délicat. Marie-Françoise Mortureux le remarque :

Même dans le domaine scientifique, le sens des mots ne se laisse pas fixer aussi facilement qu'on voudrait le (faire) croire. (...) En fait, l'ensemble des vocabulaires en fonctionnement dans la communication se trouve affecté par ce jeu qui, sans cesse, ébranle et déplace le système d'oppositions distinctives sur lequel repose la signification lexicale. (1990 : 206)

De fait, le sens des termes se constitue constamment dans l'usage. Ils sont pris dans des interactions variées, actualisant des sens différents. Ils subissent certes dans les discours de vulgarisation « un certain nombre d'avatars » (Mortureux 1994b : 71) et voient leur contenu

Quand le terme entre en vulgarisation

modifié. Cependant, si le sens des termes est sujet à variation jusque dans le domaine scientifique, il ne semble guère légitime de considérer que le terme n'en est plus un sous prétexte qu'il est utilisé dans d'autres discours. Nous l'avons dit : les interactions moins spécialisées constituent, dans les faits, la majorité des discours. Le vocabulaire qu'ils transportent n'en reste pas moins « technique » ou « scientifique ». Car

Un terme ne devient pas un mot au-delà d'une frontière imaginaire. Il entre, avec des degrés divers de technicité, dans des discours contraints différemment, émis et reçus selon des finalités différentes. (Gambier 1991 : 36)

2. 3. *L'approche formelle de la vulgarisation*

Des termes sont donc présents dans les discours de vulgarisation. Ces termes y ont un fonctionnement discursif bien spécifique. C'est précisément ce qui a engendré une caractérisation des discours de vulgarisation comme énoncés reformulés.

La vulgarisation vue comme une modalité de discours reformulé rassemble un certain nombre de travaux. Ceux-ci postulent le caractère second des discours de vulgarisation et considèrent ces énoncés comme une traduction de discours-sources en discours seconds destinés à un large public. Cette similarité traduction-vulgarisation est fondée sur le concept de *paraphrase*, autrement dit une activité métalinguistique qui institue une identification sémantique. Le modèle de la traduction² génère alors une définition de la vulgarisation comme production d'énoncés paraphrastiques de discours premiers, « une reformulation du discours ésotérique » (Jacobi 1986 : 102).

Ce modèle présente certains inconvénients.

- Il laisse accroire l'existence d'un discours primaire, aisément repérable. Or il semble bien difficile de circonscrire ce discours-source. Cette vision schématique ne reflète pas la complexité des discours qui s'entrecroisent (cf. 1.2). De plus, postuler un discours origine accrédite l'idée d'une science pure, mythique, utopique, hors langage, que la vulgarisation entacherait forcément.

- Il obère le fait que la vulgarisation ait un caractère *construit*, qui a son mouvement propre, avec ses conditions de production, de circulation et de réception spécifiques.

- Au sein d'un même texte, la distinction « terme scientifique » vs « paraphrase non marquée scientifiquement » n'est établie que sur l'intuition ; elle n'est nullement fondée en théorie. Cette hétérogénéité linguistique reste à formuler plus explicitement (cf. 2.1).

- Le modèle réduit l'analyse linguistique aux procédures de reformulation, analyse qui possède toute sa pertinence mais qui gomme d'autres aspects des discours de vulgarisation. La reformulation n'en constitue qu'une dimension, certes souvent exacerbée. En outre, la reformulation n'est pas spécifique de ces discours.

- La perspective d'une vulgarisation-traduction ne prend en compte qu'une des formes de la vulgarisation, celle qui précisément exhibe ces marquages discursifs. Elle est loin d'épuiser toutes les activités vulgarisatrices. L'activité de reformulation peut s'effacer et le discours s'autonomiser.

Cependant, malgré ces limites dont il faut avoir conscience, un des avantages incontestables du modèle de la vulgarisation comme traduction est de mettre en évidence le

² Cf. Jeanneret, 1994.

travail linguistique effectué par le vulgarisateur. L'efficacité de la vulgarisation est au prix d'un procès d'adaptation et d'un aménagement des signes pour permettre l'intercompréhension. Les analyses linguistiques, en posant le non-isomorphisme des systèmes terminologiques et du lexique courant qui nécessite une reformulation, ont dévoilé les rouages de cet aménagement discursif.

Le modèle de la traduction de discours spécialisé en discours accessible a ainsi permis de mettre au jour l'importance et le rôle des procédures métalinguistiques. Les mécanismes textuels vont de la simple juxtaposition ou coordination de co-référents à l'aide de virgules, parent, tirets ou parenthèses :

Pour empêcher ou limiter la pénétration des rayonnements radioactifs (irradiation), trois types de protection sont utilisés. (Andra)

à des identificateurs métalinguistiques (*c'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes...*) :

Une fois les actinides séparés, il restera à les transmuter. C'est-à-dire à les bombarder avec des neutrons, qui les transformeront - par fission ou par absorption - en éléments à vie plus courte (Science & vie).

ou des verbes métalinguistiques (comme *appeler, nommer, signifier, désigner...*) :

Des scientifiques qui montreront que ce rayonnement naturel provient de la partie centrale de l'atome, que l'on appelle le "noyau". (Andra)

Ces quelques exemples³ correspondent à des « propositions équationnelles » (Jakobson 1963 : 203-204), autrement dit à des « opérations métalinguistiques » qui visent à établir une équivalence synonymique entre un terme et sa paraphrase.

Appliquée au discours de vulgarisation, cette « proposition équationnelle » deviendrait : $Z = X$, où Z est un terme scientifique, et X une paraphrase non marquée scientifiquement. (Mortureux 1982 : 51)

Ces marques de reformulation se spécifient dans les discours de vulgarisation : leur fonction la plus visible est d'éclaircir le sens du terme spécialisé, traces exhibées de la « didacticité »⁴ (Beacco et Moirand 1995) qui se manifeste au cœur des énoncés.

3. Pertinence de la problématique de la vulgarisation pour la terminologie

Nous l'avons dit : les textes de vulgarisation sont rarement pris en compte par la terminologie. Or la problématique de la vulgarisation peut se révéler pertinente, que ce soit pour une réflexion sur la constitution des corpus, pour une analyse des pratiques terminologiques et de la circulation des termes, ou encore pour la construction de produits terminologiques.

3.1. Constitution de corpus

L'émergence de la terminologie textuelle a fait prendre conscience de la nécessité de partir de textes pour mieux tenir compte des usages et construire ainsi des produits terminologiques adaptés et utiles. L'élaboration du corpus requiert une attention toute particulière dans la mesure où les conditions de production des textes se répercutent sur la construction des produits terminologiques. C'est la raison pour laquelle la question des genres de discours est au centre des préoccupations aujourd'hui en terminologie (cf. Aussenac *et alii.* à paraître).

³ Ces exemples sont extraits d'un corpus décrit dans Delavigne 2001.

⁴ Définie comme les manifestations d'une intention d'apporter à l'autre des savoirs nouveaux.

Quand le terme entre en vulgarisation

Certains objectifs terminologiques ne requièrent pas de tenir compte des discours de vulgarisation. Selon les points de vue ou les ressources terminologiques à construire, il peut même être totalement illégitime d'y recourir. Cependant, si les objectifs expliquent les pratiques, il ne faut pas amalgamer les points de vue.

Dans une perspective théorique, se cantonner aux échanges réputés spécialisés ne fait porter le regard que sur une petite partie des communications, épurant la variété des échanges. On creuse un fossé artificiel entre les différents moyens d'expression des experts et leur continuum. Une analyse terminologique qui se bornerait à ne considérer que des discours d'une très haute spécialisation éluderait un pan de la communication. Le raisonnement ne se fait alors que sur une frange étroite de la communication. Or les termes ne restent pas dans les bureaux, les ateliers ou les laboratoires : ils *circulent*. Une théorie du terme se doit d'intégrer cette réalité.

D'un point de vue pratique, la constitution du corpus dépend de l'application et des objectifs de l'analyse et se répercute sur les produits terminologiques construits. Dès lors qu'il s'agit de décrire le fonctionnement des interactions et non une langue figée, écrite et hyperspécialisée, fort loin de la réalité des échanges langagiers, diverses situations de discours doivent être prises en compte, au nombre desquelles la vulgarisation peut trouver légitimement sa place.

3.2. Des discours et des termes

Si l'on s'intéresse à la circulation des termes, une pluralité de textes est à prendre en compte, sans laquelle il ne peut être possible de mettre en évidence le fonctionnement discursif des termes et leurs éventuelles variations sémantiques, morphologiques, syntaxiques.

Les logiques d'usage des termes varient selon les supports et les énonciateurs. Entre l'article de grande presse et l'article de *Science & Vie* par exemple, les stratégies sont différentes, les termes ne se voient pas attribuer les mêmes fonctions et peuvent être l'objet d'enjeux différents. Dans cette perspective, examiner l'usage qui en est fait permet de mettre au jour les logiques à l'œuvre et relier termes et énonciateurs.

Les variations dans l'utilisation des termes ne sont pas aléatoires mais sont le reflet des places où se tiennent les énonciateurs. Ces postures se lisent dans le choix des termes utilisés et leurs paradigmes substitutifs. Par exemple, parler de *centre de stockage* ou de *poubelle nucléaire*⁵, d'*érythème cutané* ou de *rougeur de la peau*, relèvent de dynamiques de discours divergentes à relier à des conditions de production, de circulation et de réception particulières. Ces variations synonymiques sont à décrire si l'on souhaite une représentation réelle des termes circulants.

3.3. Des outils méthodologiques

Le modèle de la vulgarisation-traduction a mis en lumière la forte présence de la fonction métalinguistique dans les discours de vulgarisation. Les reformulations mettent en œuvre divers procédés métadiscursifs dont le but le plus visible est de lever l'obstacle de terminologies opaques pour des non-spécialistes. Malgré les limites du modèle de la vulgarisation-traduction énoncées plus haut (cf. 2.3), ces reformulations peuvent être aménagées en outils méthodologiques pour la description terminologique et la constitution de produits terminologiques.

⁵ Que l'on ne saurait considérer comme un terme.

Divers procédés de reformulation ont été dégagés. Jacqueline Authier (1982) ramène les formes qui associent les deux discours, « scientifique et quotidien », à deux types : une juxtaposition sur la chaîne syntagmatique et une superposition d'un terme scientifique, qui sert de point de référence, et d'un terme courant. Marie-Françoise Mortureux (1993) définit deux types de relation paradigmatique pour un terme donné : le « paradigme définitionnel », ensemble de gloses, définitions, paraphrases d'une dénomination, destiné à en expliciter le sens, et le « paradigme désignationnel », ensemble de désignations d'un même référent, de termes ou syntagmes substitutifs, repérables grâce à des indices métalinguistiques.

Ces pratiques métadiscursives peuvent être exploitées selon plusieurs axes. Tout d'abord, les « relateurs » (Riegel et Tamba, 1987 : 3) peuvent faciliter le repérage de termes⁶ :

Lorsqu'on parle d'énergie nucléaire, on évoque surtout l'énergie dégagée par l'éclatement - on dit aussi la "fission" - des noyaux de certains atomes. (Cogema)

Dans ce contexte, *fission* a visiblement un statut particulier qu'il convient d'expliquer.

Les relateurs permettent d'identifier les paradigmes désignationnels et donc, certaines variations synonymiques comme dans l'exemple suivant :

On parle aussi de demi-vie ou de décroissance radioactive. (EDF)

De mini-réseaux lexicaux peuvent également être mis en évidence :

Les centrales électro-nucléaires peuvent être à uranium naturel-graphite-gaz (UNGG), à eau ordinaire (ou légère), à eau lourde ou à neutrons rapides. (EDF)

Dans ce dernier exemple, en reformulant *eau ordinaire* (le terme en usage) en *eau légère*, l'énonciateur l'oppose à son isonyme *eau lourde* qui apparaît dans la suite du discours. En explicitant ainsi la forme *eau lourde*, il en permet une meilleure appropriation. Il n'est pas sûr que ce type de précision apparaisse sur d'autres types de corpus.

Enfin, l'ensemble des paradigmes définitionnels peut être exploité, notamment par le biais des contextes définitoires⁷.

La panoplie des outils de reformulation est grande et les phénomènes sont très dissemblables et non spécifiques à la reformulation du sens. Certains de ces relateurs ont été bien décrits, mais de plus amples descriptions seraient nécessaires pour une exploitation automatisée.

Conclusion

Nous espérons avoir montré la pertinence de la problématique de la vulgarisation pour la terminologie et ce, sur plusieurs points de niveaux différents. Tout d'abord pour un enrichissement de la question théorique du terme : une approche globalisante des continuums discursifs doit permettre de mieux saisir le fonctionnement réel du terme dont la circulation ne se réduit pas à des discours strictement spécialisés. Cette perspective doit venir également enrichir la réflexion sur la constitution de corpus et leur caractérisation : les discours de vulgarisation peuvent trouver légitimement une place dans certains corpus terminologiques. D'autre part, les textes de vulgarisation sont d'un niveau d'expertise accessible. Le jeu sémantique, rendu visible, y est très aisément repérable. Ces discours sont donc utilisables pour constituer certaines ressources terminologiques, notamment pour des non-spécialistes, et

⁶ Cf. Chukwu et Thoiron 1989 ; Delavigne 2001.

⁷ Cf. Rebeyrolle, 2000.

Quand le terme entre en vulgarisation

l'analyse des traces de didacticité peut être utilement réinvestie dans la construction de produits terminologiques.

Références

AUSSENAC N., CONDAMINES A. et SZULMAN S. (à paraître), Prise en compte de l'application dans la constitution de produits terminologiques.

AUTHIER J. (1982), La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique, *Langue française*, n°53, pp. 34-47.

BEACCO J.-C., Ed., (1999), *L'astronomie dans les médias. Analyses linguistiques de discours de vulgarisation*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle.

BEACCO J.-C. (2000), Ecritures de la science dans les médias, *Les Carnets du Cediscor*, n°6, pp. 15-24

BEACCO J.-C. et MOIRAND S. (1995), Autour des discours de transmission de connaissances, *Langages* n°117, pp. 32-53.

BOURIGAULT D. et SLODZIAN M. (1999), Pour une terminologie textuelle, *Terminologies nouvelles*, n°19, pp.29-32.

CHUKWU U. et THOIRON P. (1989), Reformulation et repérage des termes, *La banque des mots* n° spécial, pp. 23-50.

DELAVIGNE V. (2001), Repérage de termes dans un corpus de vulgarisation : aspects méthodologiques, *Actes des quatrièmes rencontres « Terminologie et Intelligence artificielle »*. Nancy : 3-4 mai 2001, pp. 33-43.

GAMBIER Y. (1991), Travail et vocabulaire spécialisés : prolégomènes à une socioterminologie, *Meta*, Vol.36 n°1, pp. 31-58.

GAUDIN F. (1993), *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Mont Saint Aignan : Publications de l'Université de Rouen.

GUESPIN L. (1991), La circulation terminologique et les rapports, science technique, production, *Cahiers de linguistique sociale*, n°18, pp. 59-80.

JACOBI D. (1986), *Diffusion et vulgarisation. Itinéraires du texte scientifique*, Paris : Les Belles Lettres.

JACOBI D. (1994), Lexique et reformulation intradiscursive dans les documents de vulgarisation scientifique. In CANDEL D., *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, Paris : Didier-Erudition, pp. 77-91.

JAKOBSON R. (1963), *Essai de linguistique générale*, Paris : Minuit.

JEANNERET Y. (1994), *Ecrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation*, Paris : Presses Universitaires de France.

KLEIBER G. (1984), Dénomination et relations dénominatives, *Langages*, n° 76, pp. 77-94.

LOFFLER-LAURIAN A.-M. (1983), Typologie des discours scientifiques : deux approches, *Etudes de Linguistique appliquée*, n°51, pp. 8-20.

MORTUREUX M.-F. (1982), Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation, *La vulgarisation. Langue française*, n°53, pp. 48-61.

MORTUREUX M.-F. (1988), La vulgarisation scientifique : parole médiane ou dédoublée. In JACOBI D. et SCHIELE B., Ed., *Vulgariser la science. Le procès de l'ignorance*, Seyssel : Champ Vallon

pp.118-148.

MORTUREUX M.-F. (1990), Lexique, vocabulaires, dictionnaire. In NORMAND C., Ed., *La quadrature du sens*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 199-211.

MORTUREUX M.-F. (1993), Paradigmes désignationnels, *Semen*, n°8, pp.123-141.

MORTUREUX M.-F. (1994a), Comment définir la propriété d'un mot. In MOIRAND *et al.*, Ed., *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne : Peter Lang, pp. 3-10.

MORTUREUX M.-F. (1994b), L'analyse du discours de la vulgarisation scientifique et le dictionnaire de la langue scientifique, In CANDEL D., *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, Paris : Didier-Erudition, pp.63-75.

RASTIER F. (1995), Le terme : entre ontologie et linguistique, *La banque des mots*, n°7, pp. 35-65.

REBEYROLLE J. (2000), Utilisation de contextes définitoires pour l'acquisition de connaissances à partir de textes. *IC 2000. Actes des Journées francophones de l'Ingénierie des Connaissances. Toulouse : 12-12 mars 2000.*

REY A. (1979), *La terminologie : noms et notions*, Paris : Presses universitaires de France.

RIEGEL M. et TAMBA I. (1987), Présentation, *Langue française*, n°73, pp.3-4.

JACOBI D. et SCHIELE B., (Ed.), (1988), *Vulgariser la science. Le procès de l'ignorance*, Seyssel : Champ Vallon.

SLODZIAN M. (1994), La doctrine terminologique, nouvelle théorie du signe au carrefour de l'universalisme et du logicisme, *Terminologie et linguistique de spécialité. ALFA*, Vol. 7/8, pp. 121-136.

SLODZIAN M. (1995), Comment revisiter la doctrine terminologique aujourd'hui ? », *La Banque des Mots*, n° spécial, pp. 11-18.

SLODZIAN M. (2000), L'émergence d'une terminologie textuelle et le retour du sens. In BEJOINT H. et THOIRON P., Ed., *Le sens en terminologie*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, pp. 61-85.